



EXTRAIT
du
Registre des Délibérations du Conseil d'administration

L'an DEUX MILLE VINGT CINQ et le 19 juin 2025 à 18h00, le **CONSEIL D'ADMINISTRATION** du Centre Communal d'Action Sociale de la ville de DAX, convoqué le 12 juin 2025, s'est réuni dans la salle des commissions n°1 en mairie, sous la présidence de Mme Sarah PECHAUDRAL-DOURTHE, Vice-Présidente du CCAS.

Nombre de membres afférents au conseil d'administration	17	Date de la convocation : 12 juin 2025
Nombre de présents	11	
Nombre de pouvoirs	2	Date de la publication : 27 juin 2025
Suffrages exprimés	13	

ETAIENT PRESENTS :

Mme Sarah PECHAUDRAL-DOURTHE, M. Julien RELAUX, Mme Marylène HENAULT, Mme Aline DUZERT, Mme Gisèle CAMIADE, M. Dominique DUBROCA, M. José PEREZ, M. Jean-Maurice CASTEX, Mme Anne DE LAPORTERIE, M. Jean Pierre LAFARGUE, M. Jean Paul USSEL

ABSENTS ET EXCUSES :

M. Julien DUBOIS, M. Patrice BOUCAU, M. Didier ZARZUELO, M. Pierre STETIN, Mme Sylvie AREAS, Mme Maria OREAS

POUVOIRS :

M. Patrice BOUCAU à M. Jean-Maurice CASTEX, Mme Maria OREA à Mme Sarah PECHAUDRAL-DOURTHE

SECRETAIRE DE SEANCE : Laurent DUBOIS

OBJET : Validation du projet de modification des agréments des EAJE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles, et notamment l'article L. 123-6,

Vu le Code de la santé publique, et notamment les articles L. 2324-1 et suivants, R. 23224-16 et suivants,

Vu les projets de modification des agréments des quatre établissements d'accueil des jeunes enfants (EAJE) gérés par le Centre communal d'action sociale de Dax, annexés à la présente délibération.

Des évolutions réglementaires récentes sont venues modifier les règles applicables aux établissements d'accueil des jeunes enfants (EAJE), notamment en ce qui concerne les règles d'encadrement dans les crèches collectives ainsi que les modalités d'accueil d'enfants en surnombre. Ces évolutions ont nécessité un travail approfondi sur l'organisation des crèches

gérées par le CCAS, qui a abouti au projet de modification des quatre EAJE gérés par le CCAS de Dax, annexé à la présente délibération.

En parallèle, et depuis le 1^{er} janvier 2025, la loi a modifié les modalités de transformation des établissements et services gérés par une personne de droit public accueillant des enfants de moins de six ans. En effet, jusque-là, toute transformation était soumise à l'avis du président du conseil départemental. Depuis le 1^{er} janvier dernier, une transformation d'EAJE est désormais soumise à une autorisation délivrée par le président du conseil départemental, sous la forme d'un arrêté.

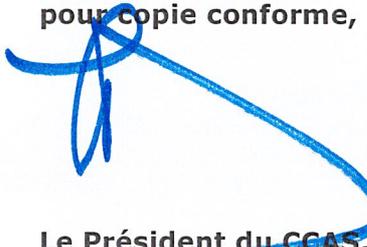
SUR PROPOSITION DE MME PECHAUDRAL-DOURTHE SARAH, VICE-PRESIDENTE DU CCAS, APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL D'ADMINISTRATION PAR 13 VOIX POUR,

Article 1 : approuver les projets de modification des agréments des quatre établissements d'accueil des jeunes enfants gérés par le Centre communal d'action sociale de Dax, tel qu'annexés.

Article 2 : autoriser Monsieur le Président ou en son absence Madame la Vice-présidente du CCAS, à saisir Monsieur le Président du Conseil départemental des Landes afin qu'il délivre, conformément à l'article L. 2324-1 du Code de la santé publique, une nouvelle autorisation pour les quatre établissements d'accueil des jeunes enfants gérés par le Centre communal d'action sociale de Dax, prenant en compte ces modifications.

**Secrétaire de séance,
Laurent DUBOIS**

**Délibéré en séance,
Les jours, mois et an que dessus,
Suivent les signatures au registre
pour copie conforme,**



**Le Président du CCAS,
Julien DUBOIS**

« La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ainsi que de sa transmission au représentant de l'Etat dans le département, d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Pau (sur place ou par envoi postal à l'adresse suivante : Villa Noulibos – 50, cours Lyautey – 64000 Pau Cedex, ou par voie dématérialisée à l'adresse <http://www.telerecours.fr/>). »

Accusé de réception en préfecture
040-264000860-20250620-20250619-1-DE
Date de télétransmission : 26/06/2025
Date de réception préfecture : 26/06/2025